



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 91355

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport remis par un groupe de travail à Mme la secrétaire d'État en charge de la prospective et du développement de l'économie numérique le 17 novembre 2009 ayant pour titre « La santé mentale, l'affaire de tous ». Ce rapport met en avant que les Français restent les premiers consommateurs de psychotropes en Europe et que 50 % de ces médicaments sont des antidépresseurs. Le coût de ces prescriptions médicales est en progression de 670 % sur 20 ans et le nombre de journées de traitement progresse lui de 620 %. Il apparaît également que la détresse psychologique est trop souvent confiée à la sphère sanitaire et pas suffisamment prise en charge socialement (conditions de vie). Prenant en considération que les prescriptions médicales abusives sont une réalité (56 % des patients ne justifieraient pas de traitement selon le rapport), il lui demande ce qu'elle entend mettre en oeuvre pour que les Français réduisent leur consommation de psychotropes dont le coût reste une charge importante pour la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91355

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11352

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)